

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



LIBRARY

JUN 16 1982



Distr.
GENERALE
S/15218
15 juin 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 14 JUIN 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE L'ARGENTINE
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre exprès de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les communiqués ci-après, publiés par l'Etat-major général des forces armées argentines :

Communiqué No 162 du 14 juin 1982 :

"L'Etat-major général signale que des combats intenses se poursuivent dans la zone d'exploitation agricole située aux alentours de Puerto Argentino. Les troupes argentines continuent à affronter, avec beaucoup de courage et de détermination, un ennemi qui leur est supérieur en nombre, en moyens et en technologie."

Communiqué No 163 du 14 juin 1982 :

"L'Etat-major général signale que le commandant de la force d'intervention britannique, le général Moore, s'est entretenu avec le commandant militaire des Malvinas, le général de brigade Mario Benjamín Menéndez, aujourd'hui, 4 juin 1982, à 16 heures.

En ce moment, dans la zone de Puerto Argentino, il existe un cessez-le-feu de fait, qui n'a pas fait l'objet d'un accord entre les deux parties."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présent lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
(Signé) Arnold M. LISTRÉ